

# La filière infirmier ES du ceff santé-social pérennisée



JULIE LOVENS

**SAINT-IMIER** Le patron de l'Instruction publique Bernhard Pulver a tranché: fort du soutien de toute la région et des milieux de la santé, il a décidé de pérenniser le projet pilote d'infirmier ES lancé au ceff santé-social à Saint-Imier en 2012. Il s'en explique au JdJ. **PAGE 5**

**CEFF SANTÉ-SOCIAL** Le directeur de l'Instruction publique Bernhard Pulver donne son feu vert pour pérenniser le projet pilote d'infirmier ES lancé à Saint-Imier en 2012

# «Cette filière constitue le chaînon manquant»

PHILIPPE OUDOT

Attendue avec impatience depuis plusieurs semaines (voir Le JdJ du 15 novembre dernier), la décision de Bernhard Pulver est finalement tombée hier. Comme l'espéraient tous les milieux de la santé et de la formation du Jura bernois, le directeur de l'Instruction publique autorise la poursuite de la filière d'infirmier ES lancée en septembre 2012 sous forme de projet pilote au ceff santé-social, à Saint-Imier (voir ci-dessous). Deux nouvelles volées vont démarrer en septembre 2015 et en février 2016. Elles seront réservées aux seuls étudiants domiciliés dans le canton de Berne.

Bernhard Pulver a pris sa décision sur la base d'un rapport d'évaluation établi par le comité de pilotage du projet présidé par Florent Cosandey. Ce rapport montre que cette filière est plébiscitée par la région et les milieux de la santé, car les besoins en personnel qualifié sont immenses. De l'avis des institutions qui accueillent les stagiaires, le niveau de formation est excellent. La formation répond à un véritable besoin, le ceff ayant reçu plus de 200 demandes d'admission. La filière d'infirmier ES de Saint-Imier bénéficie du soutien sans réserve du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation. ◉

## INFIRMIER ES AU CEFF

Le projet pilote d'infirmier ES est avant tout destiné aux titulaires d'un CFC d'assistant en soins et santé communautaire. Le cursus se déroule à plein temps sur trois ans, avec en alternance six mois de formation à l'école, et six mois de stage dans une institution régionale (Hôpital du Jura bernois, EMS). La filière a été mise sur pied en collaboration avec le BZ Pflege de Berne, qui assure la formation des infirmiers ES (80% des infirmiers) dans la partie alémanique du canton. Environ 15% de la formation se fait sous forme de LTT (Learning Training and Transfer). Le but de ce concept pédagogique est de permettre le transfert de compétences théoriques de l'école vers la pratique, et inversement. Le LTT est organisé par l'Organisation du monde du travail santé-social Berne francophone.



Persuadé que la filière d'infirmier ES répond à un véritable besoin dans la partie francophone du canton, Bernhard Pulver a toutefois voulu ménager les susceptibilités de ses collègues romands. JULIE LOVENS

**Bernhard Pulver, la région, les milieux professionnels et politiques soutenaient tous à fond ce projet...**

En effet, et comme directeur de l'Instruction publique, ce n'est pas tous les jours qu'on sent un soutien aussi unanime! Cet enthousiasme me fait très plaisir, mais cela m'a un peu mis sur des charbons ardents, car tous attendaient une décision rapide! Mais je tenais à informer correctement mes collègues conseillers d'Etat romands.

**Justement, comment ont-ils réagi à l'annonce de la poursuite de la formation d'infirmier ES, eux qui s'étaient insurgés contre ce projet pilote?**

J'ai pris soin de les informer de manière transparente. Ils ont pu prendre connaissance du rapport d'évaluation très positif et ainsi se rendre compte du très large soutien à ce projet. Ils n'ont donc pas été surpris. Je crois aussi qu'ils ont compris que, pour nous, il était inconcevable d'offrir cette formation ES dans la partie alémanique du canton, et pas dans la partie francophone. Pour moi, il était aussi important que ce projet, essentiel pour le Jura bernois, ne conduise pas à un conflit frontal avec mes collègues romands.

**L'opposition à cette filière ES est-elle unanime, ou voyez-vous, à terme, des possibilités d'ouverture, au niveau BEJU-NE par exemple?**

Le front est unanime, même si on perçoit quelques nuances. Mais il est impossible de dire ce qu'il adviendra à l'avenir. En tout cas, cette filière suscite un vif intérêt parmi les jeunes, puisque sans la moindre publicité, le ceff santé-social a reçu plus de 200 demandes d'admission!

**La pénurie de personnel infirmier est la même dans tous les cantons romands. Comment expliquer ce blocage?**

J'ai de la peine à me l'expliquer, car je ne vois aucune concurrence entre les filières HES et ES. Elles sont au contraire complémentaires. La formation ES est dans l'intérêt des jeunes et leur ouvre des perspectives professionnelles. Je constate en tout cas que les infirmiers HES sont peu nombreux à vouloir travailler en EMS ou dans des foyers pour handicapés.

**C'est d'autant plus étonnant que ces cantons font appel à du personnel infirmier étranger ou frontalier, dont le niveau de compétences est comparable à celui d'infirmier ES...**

Engager du personnel étranger avec une telle formation et refuser de former des jeunes à ce niveau n'est en effet pas très cohérent. Mais d'un autre côté, je comprends aussi que ces cantons restent fermes. Voilà pourquoi notre filière sera limitée aux seuls candidats domiciliés dans le canton de Berne depuis au moins deux ans.

**Au niveau tertiaire, les étudiants disposent normale-**

ment, eux, fréquenter la filière d'infirmier ES dans les cantons alémaniques – nous en accueillons d'ailleurs au BZ Pflege, à Berne. Mais ce qui est surprenant, c'est que des étudiants romands qui le voudraient absolument pourraient suivre la formation d'infirmier ES en suivant le cursus en allemand, au BZ Pflege par exemple!

**Un des arguments plaçant pour cette formation ES, c'est qu'elle permet aux institutions francophones bernoises du domaine de la santé de répondre à leur obligation de former. Cette obligation n'existe-t-elle pas dans les autres cantons romands?**

Oui, elle existe aussi, mais ces cantons ont choisi d'y répondre par la filière HES. A Berne, nous estimons que pour couvrir les besoins de main-d'œuvre qualifiée, la filière ES constitue le chaînon manquant entre la formation d'assistant en soins et santé communautaire (ASSC) et le niveau HES. Et ce chaînon offre une perspective intéressante aux nombreux jeunes qui ne voient pas un poste de cadre.

**Vous avez autorisé deux nouvelles volées pour août 2015 et février 2016. Il ne s'agit donc pas d'une autorisation définitive?**

Au départ, c'était un projet pilote, que j'ai limité pour une période de deux ans. Avec cette

attentes du ceff, ainsi qu'à celles des institutions qui accueillent les stagiaires.

**Il s'agit de deux volées à plein temps. Lors du lancement du projet pilote, il était aussi prévu d'avoir des volées en cours d'emploi. C'est abandonné?**

Non, mais pour l'instant, nous poursuivons avec la formation à plein temps. En fonction de l'intérêt, nous pourrions toujours reprendre le projet de formation en cours d'emploi.

**Les candidats infirmiers ES sont en grande majorité titulaires d'un CFC d'ASSC. Quels sont les autres CFC qui donnent accès à cette filière?**

Dans les deux filières actuellement en formation, la plupart des jeunes sont titulaires d'un ASSC. Cette voie est la plus naturelle pour se lancer dans la formation d'infirmier ES. Mais cette filière est aussi accessible à des assistantes médicales, ou des assistantes en pharmacie. Cela dit, vu le gros intérêt que suscite cette formation, le nombre de places sera forcément limité, et les jeunes diplômés ASSC seront probablement retenus en priorité.

**A partir de septembre 2015, le canton de Vaud veut créer un nouveau cursus en cours d'emploi à la HES Santé, ouvert aux titulaires d'un CFC d'ASSC, mais sans maturité professionnelle – ce qui est contraire au principe même des HES. Que pensez-vous d'un tel projet?**

Quand j'en ai pris connaissance dans les médias, j'ai été très surpris. Mais selon mes informations, il y a eu un malentendu, car les candidats potentiels à cette formation seront admis sur dossier. Ils devront notamment avoir plusieurs années d'expérience. Il pourra aussi s'agir de personnes qui ont suivi leur formation selon l'ancien droit. Sur le principe, je ne suis pas opposé à ce qui s'apparente à une forme de reconnaissance des acquis. Mais il ne faudrait pas qu'une telle offre se généralise. Je crois d'ailleurs savoir que la Confédération s'intéresse à ce projet pour s'assurer de sa conformité avec la législation. ◉

« Je ne vois aucune concurrence entre les filières HES et ES. Elles sont au contraire complémentaires. »

BERNHARD PULVER DIRECTEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE BERNE

**ment du libre passage et peuvent suivre leur formation là où ils le souhaitent. Comment justifier une telle restriction?**

Pour éviter d'entrer en conflit avec les cantons romands, justement. Mais j'admets que cette entorse au principe de la libre circulation des étudiants est une concession douloureuse. D'autant que les étudiants germanophones valaisans et fribourgeois

autorisation, nous ouvrons deux nouvelles volées sur trois ans, à six mois d'intervalle. Cela permet de répondre aux besoins de la région – le ceff a déjà reçu une centaine de demandes d'admission spontanées provenant uniquement de candidats francophones bernois. Nous n'aurons donc aucune peine d'assurer ces deux volées. Cette façon de faire répond également aux